



Languedoc

MISE A JOUR

AGRICULTEURS,
PROFESSIONNELS
ET ASSOCIATIONS

Vos tarifs
au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 15 janvier 2022

Tarifs en euros HT

Les tarifs sont exprimés hors taxes. Seules les tarifications suivies de la mention «TVA» sont assujetties à celle-ci. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

Mise à jour au 1^{er} juin 2022

Les mises à jour effectuées depuis le 15/01/2022 sont identifiées par le symbole suivant : ✨



SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de compte	P3
	Principales dates de valeur	
	Tenue de compte	
	Relevés de compte	
	Services en agence	
	Frais de recherche de documents	
	Banque à distance	P4
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail	
	Echanges de Données Informatisées (EDI)	
	Certificats signature électronique	
	Vos moyens et opérations de paiement	P5
	Cartes	
	Virements SEPA	
	Virements NON SEPA	
	Prélèvements SEPA	
	Chèques	
	Effets	
	Monétique	
	Offres groupées de services	P7
	Compte à Composer Pro ou Agri	
	Offre PRO PULSE	
	Socle Associations loi 1901	
	Comptes Services du Crédit Agricole (CSCA)	
	Irrégularités et incidents	P9
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incidents de paiement	
	Retour d'impayés	
	Divers	
	Assurances et autres services	P9
	Assurances	
	Autres services	
	Financements bancaires	P10
	Financement du cycle d'exploitation	
	Crédits d'investissement	
	Cautions bancaires	
	Autres opérations liées aux crédits	
	Epargne et placements financiers	P11
	Placements financiers	
	Épargne salariale	
	Opérations internationales	P11
	Opérations internationales : généralités	
	Opérations en provenance de l'étranger	
	Opérations à destination de l'étranger	
	Autres opérations à l'international	
	Résoudre un litige	P14



Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

Principales dates de valeur

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire.
Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours où la banque est ouverte).
E = Échéance.

Opérations au débit du compte

Paiement d'un chèque	J
Retrait d'espèces au guichet de votre Caisse régionale	J
Emission d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
Paiement d'effet domicilié	J - 2
Paiement par carte à débit différé :	
Cartes Business Card	Débit le 12 du mois suivant
Paiement d'un prélèvement SEPA	J

Opérations au crédit du compte

Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA (Sauf crédit sur Plan épargne Logement J+1)	J
Remise de chèque(s)	J + 1
Versement d'espèces (guichet et automates)	J
Remise de prélèvement(s) SEPA :	
- 2 jours ouvrés avant l'échéance	E
- Moins de 2 jours ouvrés avant l'échéance	J + 2
Remise d'effets à l'encaissement :	
- 7 jours ouvrés avant l'échéance	E + 3
- Moins de 7 jours ouvrés avant l'échéance	J + 10
Encaissement de paiement par carte	J

Tenue de compte

Tenue de compte :	
- Agriculteur	14 €/mois
- Professionnel	14 €/mois
- Association loi 1901 et SCI non professionnelle	3,20 €/mois
Commission du plus fort découvert du mois	à partir de 0,075 %
Commission de mouvement :	
- Calculée sur les mouvements débiteurs du mois	à partir de 0,096 %
- Minimum de perception	2,30 € /mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾	30 €/an
Retrait d'un des co-titulaires du compte bancaire joint (le compte bancaire débité est celui faisant l'objet du retrait)	28,55 €
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER

Relevés de compte

PERIODICITE	RELEVE PAPIER	E-RELEVE
Mensuel	GRATUIT	
Quinzaine (2 par mois)	1,60 €/mois	GRATUIT
Décadaire (3 par mois)	2,80 €/mois	
Journalier	17 €/mois	
Réédition d'un relevé de compte (TVA) Si recherches multiples, sur devis.		4,87 €/relevé
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé annuel des frais sur instruments financiers		GRATUIT
Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*) * IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen		GRATUIT

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Commande de K-bis (TVA)	15,30 €
Frais d'attestation (liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande) :	
- Simple	16,75 €/unité
- Complexé	35,40 €/unité
- Expert-comptable / Commissaire aux comptes (TVA)	107,25 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole	23,60 €
Dépôt d'espèces gros remettants (+50 k€ de versement moyen mensuel)	Nous consulter

Frais de recherche de documents (TVA)⁽²⁾

Frais de recherche de documents <= 1 an	13,96 €/document
Frais de recherche de documents > 1 an	29,50 €/document
Copie de chèque(s)	13,96 €/chèque

Des spécialistes pour simplifier votre quotidien

« SERVICES AUX PROFESSIONNELS »

En plus de votre conseiller qui reste votre principal interlocuteur pour tous vos projets, l'équipe de SERVICES AUX PROFESSIONNELS est à votre disposition et travaille en totale synergie avec lui. Les spécialistes de SERVICES AUX PROFESSIONNELS sont à votre écoute :

- ◆ au **04 66 40 50 50** (du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 / de 14h à 18h30 - N° non surtaxé, coût de l'appel selon opérateur).
- ◆ ou services.professionnels@ca-languedoc.fr (coût de la connexion selon opérateur).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO VISION consultation des comptes	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO ACTION + tous virements externes en France et dans les pays de l'Espace Economique Européen	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO GESTION PRO ACTION + informations et ordres boursiers + virements sur liste + consultation et gestion des effets	14,75 €/mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	2,75 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte SMS Filmobile) - solde débiteur et rejet d'opérations	2,75 €/mois
Filmobile Mini relevés : réception d'un mini relevé	0,34 €/SMS
Alerte essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,34 €/SMS ⁽³⁾
Alerte solde disponible	0,34 €/SMS ⁽³⁾

Echanges de données informatisées (EDI)

EDI WEB / EDI EBICS :	
- Abonnement 1 sens (aller ou retour)	20,85 €/mois
- Abonnement (allers-retours)	36 €/mois
- Par écriture	0,07 €

Virement EDI :

- Dépôt de la remise de virement EDI	GRATUIT
- Par opération vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Par opération vers un compte hors Caisse régionale	0,30 €/opération

Remise de prélèvement EDI :

- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,41 € /opération

Pack Prélèvements Confort (moins de 200 prélèvements par mois)	6 €/mois
Pack Prélèvements Confort Plus (entre 200 et 5 000 prélèvements par mois)	15 €/mois
Mise en place d'un Mandat Expert-Comptable (TVA)	10,75 €

Certificats signature électronique

Mon certificat RGS (TVA)	237 € (pour 3 ans)
Certificat 3Skey (SWIFT Secure Signature Key)	85,50 € (pour 3 ans)
Certificat "Ma Signature EDI"	3,30 €/mois
Authentification des codes par SMS	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique ⁽⁴⁾) - Carte "Mastercard"	40 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ⁽⁴⁾) - Carte "BusinessCard"	53 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽⁵⁾) - Carte "BusinessCard"	53 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ⁽⁴⁾) - Carte "BusinessCard Executive"	140 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽⁵⁾) - Carte "BusinessCard Executive"	140 €/an
Le paiement sans contact est disponible sur les cartes signalées.	
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	27,45 €

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Economie Européenne (EEE)	
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	0,50 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire ⁽⁷⁾	
Autres paiements par carte ⁽⁸⁾	
• Frais fixes	0,50 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Retraits d'espèces par carte en euro⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

	- du Crédit Agricole	- d'une autre banque ⁽⁹⁾
Carte Mastercard	GRATUIT	1 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
Carte BusinessCard	GRATUIT	1 €/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait par mois
Carte BusinessCard Executive		GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
 - Frais variables
 - Frais de conversion monétaire⁽⁷⁾
- 3,20 € / OPÉRATION
2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres retraits d'espèces par carte⁽⁸⁾

- Frais fixes
 - Frais variables
 - Frais de change éventuels
- 3,20 € / OPÉRATION
2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION

(4) Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé comportent la mention CREDIT, les cartes de paiement à débit immédiat et les cartes de paiement à autorisation systématique comportent la mention DEBIT.

(5) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte bancaire support.

(6) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009), voir carte p.15.

(7) L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

(8) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(9) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

Virements SEPA (Opérations en € dans la zone SEPA)

Emission d'un virement SEPA⁽¹⁰⁾

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,35 €	3,90 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,35 €	1,45 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne

www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur)

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1€
--	-----------

Réception d'un virement SEPA

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA ou virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,30 €
--	----------------

Virements non SEPA

Emission d'un virement non SEPA

Frais par virement de trésorerie (VSOT) (papier)	17,80 €/opération
Frais par virement de trésorerie (VSOT)*	8,40 €/opération

Pour les virements internationaux : voir p.12

* Dans le cadre de l'EDI

Prélèvements SEPA⁽¹⁰⁾

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	4 €
Frais de rejet tardif de prélèvement	20 €
Mise en place d'une autorisation de prélèvement inter-entreprise BtoB	10,75 €
Liste blanche SEPA (Sélection de créanciers autorisés à prélever sur votre compte)	10,75 €
Révocations et oppositions	17,70 €
Demande d'identifiant créancier SEPA (ICS)	78,80 €

Chèques

Chéquier souche à gauche	6,05 €
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en lettre expert contre signature (frais de poste inclus)	8,45 €
Carnet de remises 24 formules + 24 grilles	2,90 €
Frais d'envoi de carnet de remises en pli simple ✨	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	15,50 €
Confection de lettre(s) chèque (selon modèle et quantité)	Sur devis
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	19,10 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	19,10 €

(10) Pays de la zone SEPA : -Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Royaume-Uni.

-Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

-Pays de l'AELC (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

-Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, la principauté de Monaco, Andorre.

Effets

Traitement de remise d'effets à l'encaissement ou à l'escompte

Commission sur remise Lettre de Change, Billet à Ordre :

Support papier

- Par remise	12,30 €
- Par opération	5,15 €

Crédit Agricole En Ligne/EDI

- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,54 €

Gestion de l'effet à l'encaissement ou à l'escompte

Modification, prorogation, annulation	21,35 €
---------------------------------------	---------

Traitement de remise Dailly

Commission par facture cédée ou par notification	21,35 €
Commission par modification ou prorogation	21,35 €

Monétique

Services d'encaissement de paiement par cartes bancaires

Location Terminal de Paiement Electronique (TPE) (TVA)	À partir de 15 €/mois
(Prix selon le type de matériel loué)	
Smart TPE / Up2pay Mobilité (TVA)	Nous consulter
Up2pay Caisse digitale ou Magasin (TVA) :	
Location	À partir de 89 €/mois
Taux de commission cartes	Nous consulter
Solution de paiement fractionné (3XCB)	Nous consulter
Option "sans contact"	GRATUIT

Up2pay E-Transaction (Service de paiement en ligne)

Access	17 €/mois
Premium	20 €/mois
Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter

Pack E-Commerce (TVA)

Pack e-boutique (site Internet et marchand, paiement sécurisé) :	
- Frais d'installation	250 €
- Abonnement	55 €/mois
- Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter
Pack e-vitrine (site Internet) :	
- Frais d'installation	100 €
- Abonnement	20 €/mois
- Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter

Offres groupées de services



Les produits et services composant les offres groupées peuvent être souscrits séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer PRO ou AGRI

Le socle⁽¹¹⁾ : cotisation mensuelle selon les flux confiés⁽¹²⁾

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO GESTION, date de valeur "J" sur les remises de chèques et d'effets (à l'échéance), frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, tenue de compte, commission de mouvement, SécuriCOMPTE Pro Plus ou Agri Plus⁽¹³⁾, chéquier souche à gauche et carnet de remises 24 formules + 24 grilles. Frais d'opposition chèque(s)/chèquier(s) par l'émetteur et frais d'opposition faite par le titulaire de la carte. En plus pour les Agriculteurs : PleinChamp Pro (TVA).

Au choix du client : e-relevé, relevé de compte bimensuel, alerte solde disponible par SMS ou par mail, alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement par SMS ou par mail.

(11) La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

(12) Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(13) cf. rubrique "Assurances et autres services" p.9.

Cotisation mensuelle selon les flux confiés⁽¹⁴⁾

	AGRICULTEUR	PROFESSIONNEL
Flux inférieur ou égal à 100 000,00 €	15 €	21 € Micro* 12,60 €
Flux compris entre 100 000,01 et 250 000,00 €	20 €	28,50 €
Flux compris entre 250 000,01 et 450 000,00 €	28 €	38 €
Flux compris entre 450 000,01 et 800 000,00 €	39 €	52 €
Flux compris entre 800 000,01 et 2 300 000,00 €	50 €	70 €

*Micro entrepreneurs : (flux inférieur ou égal à 100 000 €) -40 % sur le compte à composer PRO. Offre à destination des nouveaux clients PRO.

Bonus pour toute souscription d'un Compte à Composer Pro ou Agri, remise de :

-25 %	• Sur cotisation cartes BusinessCard & BusinessCard Executive • Sur abonnement : Location de TPE**, EDI, E-transaction
-50 %	• Sur l'assurance SecuriHELP ⁽¹⁵⁾ Pro ou Agri

Offre PRO PULSE

Offre à destination des nouveaux clients en création ou immatriculés développant leur activité en Entreprise Individuelle et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 33 000 €.

- Tenue de compte
- Commissions de mouvement
- Chéquier souche à gauche
- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION***

5 €/mois

Socle Associations loi 1901

- Tenue de compte
- Commission d'intervention
- Chéquier souche à gauche
- Carnet de remises (de chèques) 24 formules + 24 grilles
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA

6 €/mois

- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION***
- SécuriCOMPTE Association Plus⁽¹⁵⁾
(dont prise en charge des frais d'opposition chèque(s)/chèquier(s)
par l'émetteur et frais d'opposition faite par le titulaire de la carte)
- Mandat d'épargne programmé ou mandat d'épargne dynamisé

***Service gratuit

Bonus pour toute souscription d'un Socle Associations loi 1901, remise de :

-25 %	• Sur cotisation cartes BusinessCard & BusinessCard Executive • Sur abonnement : EDI, CAEL PRO GESTION, E-transaction et TPE**
-------	---

Comptes Services du Crédit Agricole (CSCA)

Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 14/10/2013.

Selon niveau de services :

- CSCA Agriculteur
- CSCA Professionnel
- CSCA Association
- CSCA Auto-entrepreneur

À partir de 16,65 €/mois
À partir de 21,65 €/mois
À partir de 7,05 €/mois
À partir de 10,05 €/mois

** Hors gamme Up2pay

(14) Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(15) cf. rubrique "Assurances et autres services" p.9.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

8,60 €/opération

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public - Maxi 83,33 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	102,92 €
Mesure exécutoire inopérante	30,58 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)	13,90 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
- Chèque inférieur ou égal à 50 € ⁽¹⁶⁾	30 €
- Chèque supérieur à 50 € ⁽¹⁶⁾	50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁷⁾	20 €
(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽¹⁷⁾	20 €
(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)	
Frais de rejet d'effet pour défaut de provision ⁽¹⁷⁾	20 €
Frais de rejet d'effet pour opposition sur compte, absence d'ordre, prorogation, contestation par le client	20 €
Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	38,20 €/chèque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	51,20 €

Retour d'impayés

Prélèvement	10 €
Commission d'incident sur effet (encaissement / escompte)	20 €

Divers

Frais de courrier de relance comptes professions réglementées en anomalie (justificatifs réglementaires à jour absents)	46,20 €
---	---------



Assurances et autres services

Assurances⁽¹⁸⁾

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

SécuriCOMPTE Agri Plus	48 €/an
SécuriCOMPTE Pro Plus	36 €/an
SécuriCOMPTE Association Plus	24 €/an

Assurance coup de pouce en cas d'arrêt d'activité

SécuriHELP Agri	72 €/an
SécuriHELP Pro	12 €/an

Autres services

PleinChamp Pro (TVA) ⁽¹⁹⁾	9,90 €/mois
--------------------------------------	-------------

(16) Comprend la lettre d'injonction recommandée, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision "MURCEF", la commission d'intervention, l'ouverture du dossier d'interdiction bancaire, le rejet de chèque, le blocage de provision, le certificat de non-paiement, le suivi annuel de l'interdiction bancaire et sa mainlevée.

Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(17) Ce montant comprend la commission d'intervention.

(18) Ces contrats sont souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 53, rue de La Boétie 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Nous consulter pour connaître le détail des garanties de ces assurances.

(19) Ces contrats sont souscrits auprès de PleinChamp, SAS au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900 - Siège Social : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.



Financements bancaires

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole du Languedoc (www.credit-agricole.fr/ca-languedoc). Coût de la connexion selon opérateur.

Facilité de caisse

Frais de dossier	28,40 €
------------------	---------

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	0,60 % du montant autorisé (minimum 70 €)
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Escompte

Frais de dossier	50 €
Escompte exceptionnel par remise	12 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Daily

Frais de dossier	1 % du montant autorisé (minimum 70 €)
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Crédit court terme

Frais de dossier	1 % du montant autorisé (minimum 100 €)
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)
Cash in Time ⁽²⁰⁾ (solution de paiement de factures en ligne)	Nous consulter

Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt accordé (minimum 200 €)
------------------	--

Cautions bancaires

Frais de dossier	100 €
+ Commission d'engagement	0,50 % à 2 % du montant garanti

Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle des cautions (par emprunteur)	GRATUIT
Réaménagement de prêts :	
- Simple (insertion option souplesse, insertion différé, mise en place délai,...)	53,50 €
- Complexé (réaménagement du taux ou de la durée : allongement ou réduction,...)	Maxi 1 % du capital restant dû (minimum 75 €)
Transfert de prêt avec avenant	256,50 €
Réédition de tableau d'amortissement (TVA)	29,17 €
Modification de la périodicité d'échéance	53,50 €
Attestations diverses liées aux prêts (TVA)	13,96 €
Exercice d'option (pause mensualité et modulation échéance,...)	54,60 €
Frais étude dossier refusé	80 % des frais de dossier
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	9,70 €
Frais de formalisation de garantie prêteur (hors frais des services fiscaux et de greffe)	52 €
Frais de mainlevée de garantie	119 €
Ajout ou modification de garantie	140,20 €
Frais autre acte sur prêt	44,40 €

(20) Ce contrat est souscrit auprès de CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, société anonyme au capital de 195.257.220 euros, RCS Nanterre 692 029 457, ayant son siège social sis 12 place des Etats-Unis-92120-Montrouge-France, société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 030 220.

Mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu :
(hors frais des services fiscaux et de greffe)

- Au Crédit Agricole du Languedoc	32,90 €
- Hors Crédit Agricole du Languedoc	66 €



Epargne et placements financiers

Placements financiers

Droits de garde (TVA)

Frais de tenue de compte - Minimum de perception (par an et par compte) 27,50 €

Commission proportionnelle (calculée sur la valorisation des titres au 31/12/2022) :

Valeurs	Commission proportionnelle	Minimum de perception par ligne
Bons CASA, parts de Caisse Locale, actions de sociétés privatisées depuis moins de 18 mois		GRATUIT
Actions, Obligations, SICAV et FCP du groupe Crédit Agricole		
Actions, Obligations, SICAV et FCP hors groupe Crédit Agricole	0,25 %	3,33 €
Lignes nominatives, étrangères ou or	0,83 %	8,33 €
Maximum de facturation		375 €

Les frais de courtage (Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution)

Internet (Invest Store Initial)	0,60 % du montant de l'ordre - Minimum 7,50 € - Frais fixes à la ligne GRATUIT
Téléphone	1,49 % du montant de l'ordre - Minimum 14 € - Frais fixes à la ligne 6 €
Services gestionnaires	1,49 % du montant de l'ordre - Minimum 14 € - Frais fixes à la ligne 6 €

Epargne salariale

Plan Epargne Salariale et Retraite (PESR Convergence III) (TVA)⁽²¹⁾

Tenue de compte :

PEI + PER COL I	199 €/an
-----------------	----------



Opérations Internationales

Opérations internationales : généralités

“Sur-mesure”

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du service International sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer. C'est ce que nous appelons le "sur-mesure". A l'exception des opérations traitées de gré à gré, les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par la Caisse régionale pour la devise concernée au jour d'exécution effective de l'opération par le service International. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) ci-dessous supportent une commission de change fixe de 18,10 €.

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et bénéficiaire.

(21) PESR CONVERGENCE est une offre d'épargne salariale et retraite gérée par Amundi Asset Management, société par actions simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris.

Chèques à l'encaissement selon la formule Crédit Sauf Bonne Fin (SBF)

Le montant du chèque est crédité sur le compte de notre client le jour du traitement par le service Affaires Internationales. "Sauf Bonne Fin" signifie que le compte est redébité en cas de rejet du chèque par la banque étrangère.

Chèques à l'encaissement

Le montant du chèque n'est crédité sur le compte qu'après transmission des fonds par la banque étrangère (délai de 5 semaines en moyenne).

Opérations en provenance de l'étranger

Réception de virements

Virement en € dans l'EEE (Espace Économique Européen) ⁽²²⁾	GRATUIT
Virement en € hors EEE ou en devises	23 € /virement

Encaissement de chèques étrangers

Zone IN et OUT ⁽²³⁾	48,25 € /chèque
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	48,25 € /chèque

Encaissement d'effets étrangers

Zone IN et OUT ⁽²³⁾	47,55 € /effet
--------------------------------	----------------

Encaissement de remises documentaires

Zone IN et OUT ⁽²³⁾	0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €
<i>Pour les encaissements d'effets et de remises documentaires se rajoutent les frais d'acheminement : cf. chapitre "Autres opérations à l'international" p.13.</i>	

Crédits documentaires export

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission de notification	0,10 %, minimum 110 €
- Commission de confirmation ⁽²⁴⁾	nous consulter
- Commission d'acceptation ou de paiement différé ⁽²⁴⁾	nous consulter
- Commission de modification (hors montant et durée)	95 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,15 % minimum 135 €
- Commission de négociation de crédit	0,15 % minimum 135 €
- Commission de transfert de crédit	0,15 % minimum 220 €
- Commission de mise en conformité des documents à la demande expresse du client	0,15 % minimum 110 €
- Commission de paiement	0,15 % minimum 135 €

Garanties bancaires reçues

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission de notification	110 €
- Commission de mise en jeu	0,15 % minimum 135 €

Opérations à destination de l'étranger

Emission d'un virement

Virement en € dans l'EEE (Espace Economique Européen) ⁽²²⁾	3,90 € /virement
<i>Frais de mise en conformité⁽²⁵⁾ :</i>	
- Demande de confirmation d'exécution	10,80 €
- Supplément pour domiciliation incomplète	10,80 €

(22) Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

(23) Zone In : les pays de l'Union Européenne - Zone Out : les pays hors zone In et hors EEE.

(24) En fonction du pays et de la banque émettrice.

(25) Hors refacturation des frais éventuels demandés par les banques étrangères.

Virement en € hors EEE ou en devises :

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre)	minimum 23 €
- Option "OUR" (tous les frais , y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	minimum 23 € + majoration de frais de 23,35 €
- Option "BEN" (l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement)	

Paiement d'un chèque

Zone IN et OUT ⁽²⁶⁾	48,25 € /chèque
--------------------------------	-----------------

Paiement d'effet

Zone IN et OUT ⁽²⁶⁾	47,55 € /effet
--------------------------------	----------------

Paiement de remises documentaires

Zone IN et OUT ⁽²⁶⁾	0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €
--------------------------------	--

Crédits documentaires import

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % minimum 110 €
- Commission d'utilisation	0,125 % minimum 95 €
- Commission de modification (hors montant et durée)	95 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,25 % minimum 110 €
- Commission de paiement différé (par an)	1 % minimum 75 €
- Commission pour absence de document(s)	0,5 % minimum 80 €

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international" p.13.

Garanties bancaires émises

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,25 % minimum 110 €
- Commission de modification (hors montant et durée)	95 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,25 % minimum 110 €
- Commission de mise en jeu	0,25 % minimum 160 €

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international" p.13.

Autres opérations à l'international

Frais de dossier

Opérations de change à cours limité :

- <= à 150 000 €	360 €
- > à 150 000 €	550 €
Crédit documentaire import, garantie bancaire émise	84,30 €

Contrat de couverture de change à cours garanti :

Flexigain/Flexiterme/Options de change	250 €
+ Commission d'utilisation	60 €/tirage
Achats et ventes à terme classique	84,30 €
Avance en devises	84,30 €
Cession bancaire (libération de marchandise)	30 €
Remboursement anticipé	30 €
Frais étude projet non abouti	sur devis

Frais d'acheminement

Recommandé (DHL ou similaire) (TVA)	42,33 €
Telex swift	10,80 €

Opérations diverses sur portefeuille

Prorogation, impayé, avis de sort, effet réclamé, envoi à l'acceptation	10,80 €
Correction de domiciliation client de la Caisse régionale, recherche et fourniture d'informations complémentaires	10,80 €
Tenue de compte en devises	GRATUIT



Résoudre un litige

LES RECOURS INTERNES :

L'Agence

Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous souhaitez concernant le fonctionnement de votre compte et l'utilisation des services mis à votre disposition. Pour vos réclamations, vous pouvez en faire part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail ou par courrier postal.

Le Service Clients

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpellieréret – Maurin 34977 LATTES ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site Internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/informations/reclamation-et-mediation.html> *

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Clients de l'assureur (pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0> *)

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 48h et vous apportera une réponse dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de :

- 15 jours pour les réclamations concernant les services de paiement (hors chèques), ce délai maximal peut être porté à 40 jours dans des situations exceptionnelles (raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale)
- 60 jours pour les autres sujets de réclamations sauf survenance de circonstances particulières dont vous serez tenu informé(e).

LES RECOURS EXTERNES :

La Médiation

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation après avoir fait appel à votre agence puis au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, vous avez la possibilité de vous adresser en complément au :

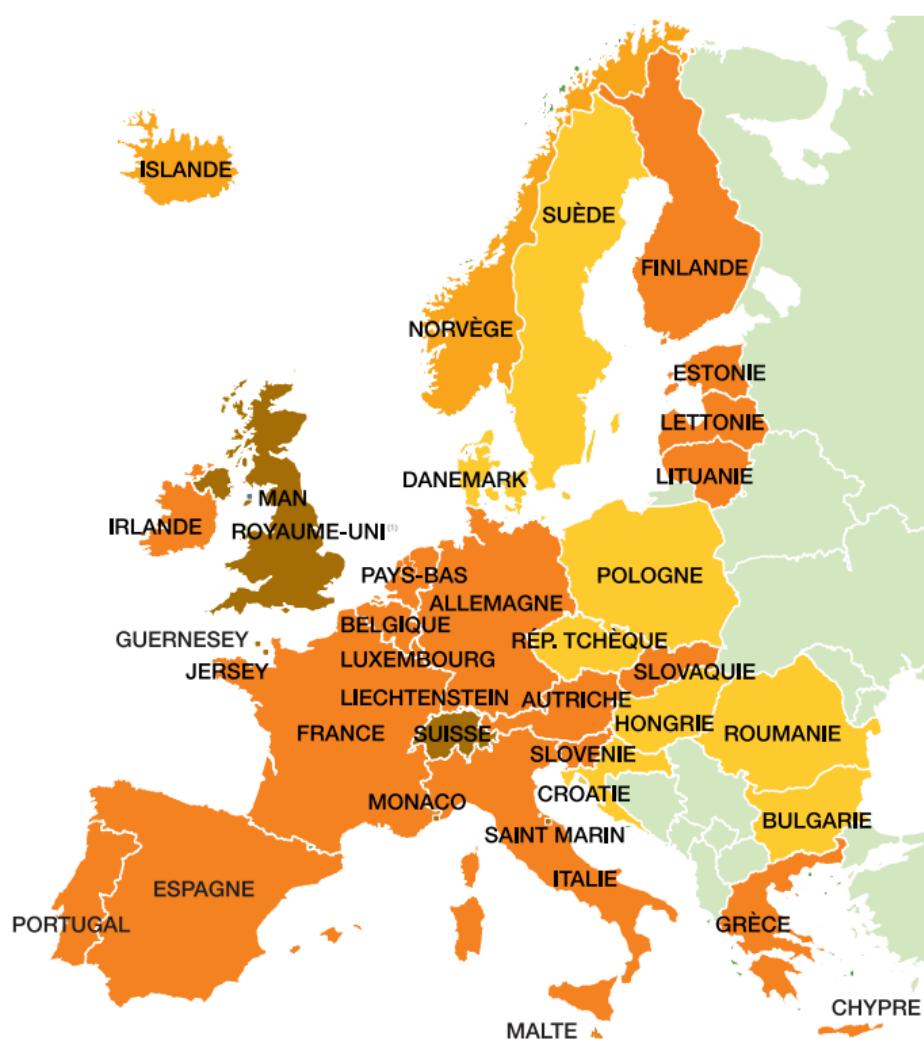
- Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour tout litige relatif à des placements financiers :
 - par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02)
 - ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF – Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org> *).
- Médiateur du Crédit aux Entreprises directement sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr> * pour tout litige relatif à des crédits.

L'action en justice

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

*coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

En cas d'urgence



Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto,
Habitation, Assurance des
Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel gratuits

Signaler la perte, le vol
ou l'utilisation frauduleuse
de sa carte bancaire

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Pour plus d'informations

→ Rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)



Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les agriculteurs, les professionnels et les associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale.

Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.

Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client préalablement avant la date d'application envisagée.

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



LANGUEDOC

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpellieret, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828.

Réf : 202109-03. Imprimeur : ANTOLI, 375 Rue Henri Pitot, 11000 Carcassonne. Janvier 2022.